

## **Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI**

**Cinquantième session**  
**Genève, 15 – 19 octobre 2018**

RAPPORT

*adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI*

## **INTRODUCTION**

1. L'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI (OCIS) a tenu sa cinquantième session du 15 au 19 octobre 2018. Ont assisté à la session Mmes Tatiana Vasileva et Maria Vicien-Milburn, MM. Gabor Amon, Mukesh Arya, Egbert Kaltenbach et Othman Sharif. M. Zhang Long s'est fait excuser.

### **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

./.  
./.  
2. L'OCIS a adopté l'ordre du jour qui figure à l'annexe I du présent document. Une liste des documents figure à l'annexe II.

### **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉCLARATION CONCERNANT LES CONFLITS D'INTÉRÊTS**

3. Les membres présents ont été priés de déclarer tout conflit d'intérêts effectif ou potentiel. Aucun conflit d'intérêts n'a été signalé.

### **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SESSION PRÉCÉDENTE**

4. L'OCIS a fait le bilan des mesures prises pour donner suite aux décisions adoptées à sa quarante-neuvième session.

### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DÉCOULANT DES SESSIONS DU COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET, DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMPI ET DU COMITÉ DE COORDINATION DE L'OMPI**

5. À sa cinquantième session, l'Assemblée générale de l'OMPI a approuvé les modifications apportées au mandat de l'OCIS et à la Charte de la supervision interne, qui avaient été proposées par l'OCIS et approuvées par le Comité du programme et budget à sa vingt-huitième session. Ces modifications visent à préciser et à renforcer le rôle et les responsabilités de l'Organe dans les divers domaines où il exerce des activités de supervision. L'OCIS se félicite de la confiance exprimée par les États membres et continuera de tout mettre en œuvre pour contribuer à l'efficacité de la supervision au sein de l'OMPI et pour répondre aux attentes des États membres à cet égard.

### **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉUNION AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

6. Le Directeur général a informé l'OCIS des nouvelles tendances dans le domaine de la propriété intellectuelle et des grands projets et initiatives menés par l'OMPI

### **POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : SUPERVISION INTERNE**

7. L'OCIS a examiné avec le directeur de la DSI le rapport d'activité de la DSI, et s'est dit satisfait des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail de la DSI pour 2018.

8. L'OCIS a félicité le nouveau chef de la Section de l'audit interne, M. Alain Garba, pour sa nomination. L'Organe a été informé que l'enquêteur principal rejoindrait bientôt la DSI, que le recrutement d'un administrateur chargé de l'évaluation était en voie de finalisation et que le processus de recrutement d'un administrateur principal à l'audit interne était en cours.

9. L'Organe s'est réuni en séance privée avec le directeur de la DSI.

### *Évaluations*

10. L'OCIS a examiné avec le directeur de la DSI et des membres de l'Administration, trois rapports d'évaluation : *Évaluation du programme 18 — Propriété intellectuelle et défis mondiaux*, daté du 19 avril 2018; *Évaluation thématique du développement des compétences en propriété intellectuelle*, daté du 31 mai 2018; et *Évaluation du projet pilote sur le perfectionnement professionnel et l'évolution de carrière — Phase 2*, daté du 28 septembre 2018. Les trois rapports ont été publiés sur le site Web de l'OMPI. L'Organe a de nouveau souligné la nécessité de fixer des délais réalistes pour la mise en œuvre des recommandations afin d'éviter une révision constante des dates cibles.

### *Enquêtes*

11. L'Organe a reçu des informations sur l'état d'avancement des enquêtes. Au 17 octobre 2018, 12 dossiers étaient en cours d'enquête, dont cinq au stade de l'évaluation préliminaire et trois au stade de l'enquête complète. Trois affaires étaient en suspens, les fonctionnaires concernés étant en congé de maladie depuis qu'il leur a été notifié qu'ils faisaient l'objet d'une enquête. Parmi les 12 affaires en cours, une a été ouverte en 2016, quatre en 2017 et sept en 2018. Depuis la dernière session de l'OCIS, huit affaires ont été clôturées, les allégations de faute n'étant avérées dans aucune d'entre elles.

12. Comme l'exige la Charte de la supervision interne (Section E : Conflit d'intérêts), l'OCIS a fourni un avis sur la manière de procéder dans un certain nombre d'enquêtes. Dans un cas, des opinions divergentes ont été exprimées entre l'Organe et les destinataires de l'avis sur la question de savoir si la décision prise s'écartait de la recommandation formulée par l'OCIS.

### **POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : VÉRIFICATION EXTERNE DES COMPTES**

13. L'OCIS a examiné avec le vérificateur externe des comptes, le Bureau national de vérification des comptes du Royaume-Uni, le rapport de planification de l'audit sur la vérification des états financiers de 2018, en particulier l'évaluation des risques et l'objet de la vérification prévue. L'Organe a félicité le vérificateur externe des comptes pour son analyse et a conclu que le plan d'audit couvrait les principaux risques d'audit, y compris les domaines présentant un intérêt particulier ou pouvant constituer un sujet de préoccupation pour les États membres.

14. L'OCIS est convenu avec le vérificateur externe des comptes du calendrier des futurs échanges périodiques, par exemple aux fins de l'examen de la lettre de recommandation intermédiaire et du rapport d'achèvement de l'audit.

15. L'Organe s'est également réuni en séance privée avec le vérificateur externe des comptes.

### **POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : SUIVI DES RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA SUPERVISION, Y COMPRIS LES RECOMMANDATIONS DU CORPS COMMUN D'INSPECTION (CCI)**

16. L'OCIS a été informé qu'au 15 septembre 2018, le nombre de recommandations de supervision ouvertes avait diminué, passant à 168, dont 54 avaient été émises en 2018. Trente-quatre de ces recommandations ouvertes avaient dépassé la date prévue pour leur mise en œuvre.

17. L'OCIS a noté que des progrès considérables avaient été accomplis sur un certain nombre de recommandations indiquées comme étant en attente. L'Organe a invité la DSI et l'Administration à étudier les moyens de rendre compte de cette mise en œuvre partielle et de l'incidence sur le niveau de risque.

18. L'OCIS a passé en revue l'état d'avancement des recommandations formulées par le Corps commun d'inspection (CCI) et adressées aux chefs de Secrétariat. L'Organe a noté que seules 18 recommandations émises dans les rapports du CCI établis en 2018 et au cours des années précédentes étaient encore en suspens, la plupart étant activement mises en œuvre. Sept des 18 recommandations exigeaient une action conjointe des organisations dans le cadre du Conseil des chefs de secrétariat.

#### **POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLES INTERNES**

19. La directrice du Département des finances et de la planification des programmes et le contrôleur adjoint ont informé l'OCIS des mesures prises, en cours et prévues afin de renforcer le cadre de contrôle interne de l'OMPI. L'Organe s'est félicité en particulier du lancement prochain du programme de formation en ligne pour sensibiliser à la fraude et de la révision en cours de la politique antifraude de l'OMPI. Il a également félicité l'Administration du recours accru à l'analyse des données pour automatiser les contrôles et signaler les exceptions. Afin d'éviter une répétition inutile des tâches en ce qui concerne ces contrôles intégrés, la DSI prévoit de revoir et de recentrer ses activités d'audit permanentes.

#### **POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉCURITÉ ET ASSURANCE INFORMATIQUE**

20. Le Directeur de la sécurité, Division de la sécurité et de l'assurance informatique, et le chef du Service de coordination de la sûreté et de la sécurité ont informé l'OCIS de l'état d'avancement de la Stratégie 2016-2020 de l'OMPI en matière d'assurance informatique et du Plan stratégique de sécurité pour 2016-2021. L'Organe s'est déclaré conscient du fait que le domaine à haut risque de la sécurité de l'information est essentiel au succès continu des activités de l'OMPI. Il s'est dit satisfait de l'approche structurée adoptée, de l'analyse fournie et des progrès constants dans la mise en œuvre des projets figurant dans le programme d'assurance informatique de l'Organisation pour 2016-2020. L'OCIS s'est également félicité de l'examen prévu par la DSI de la mise en œuvre de la Stratégie en matière d'assurance informatique.

21. L'OCIS a également été informé du Plan stratégique de sécurité pour 2016-2021, ainsi que des résultats prévus et de l'état d'avancement des divers projets menés au titre de ce plan.

#### **POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE D'INFORMATION CONCERNANT LE SECTEUR DES QUESTIONS MONDIALES**

22. Le sous-directeur général chargé du Secteur des questions mondiales et son équipe de hauts responsables ont organisé une séance d'information sur les fonctions et les principales activités du secteur. L'Organe s'est félicité des informations fournies, qui lui ont permis de mieux appréhender le contexte commercial de ses responsabilités en matière de supervision.

#### **POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS D'ÉTHIQUE**

23. L'OCIS a examiné le rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2017 (document WO/CC/75/INF/2), notant que le rapport ne contenait que peu de données quantitatives.

24. L'Organe a discuté avec le chef du Bureau de la déontologie de ses activités en 2018; bien qu'un rapport écrit sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail de 2018 n'ait pas été mis à disposition comme demandé, le chef du Bureau de la déontologie a présenté un compte rendu verbal des principaux projets et activités. Elle a informé l'Organe que la mise en œuvre de la nouvelle Politique de l'OMPI en matière de déclaration de situation financière et de déclaration d'intérêts avait été couronnée de succès, mais avait également révélé la nécessité d'apporter certaines modifications à la politique et à la plateforme informatique utilisée. Elle a également mis l'accent sur les activités de sensibilisation à

l'intention des chefs de programme, axées sur la "communication respectueuse" et sur la sensibilisation des chefs de programme à la tolérance zéro de l'OMPI à l'égard du harcèlement.

25. En mai 2018, l'OCIS a formulé des observations détaillées sur la version révisée du projet d'ordre de service concernant le Bureau de la déontologie de l'OMPI, se félicitant de la révision proposée et proposant un certain nombre de modifications supplémentaires. L'Organe suggérait en particulier de définir clairement l'interaction entre le Bureau de la déontologie et l'OCIS et de tenir compte de l'évolution de la situation dans le domaine de l'éthique au sein du système des Nations Unies. Aucune mesure n'a été prise depuis lors (voir le document WO/IAOC/49/2).

26. Le Comité a invité le chef du Bureau de la déontologie à reprendre les travaux sur la version révisée du projet d'ordre de service en tenant compte du mandat modifié de l'OCIS, tel qu'approuvé par l'Assemblée générale de l'OMPI à sa cinquantième session. L'OCIS est disposé à examiner la version révisée du projet d'ordre de service et à formuler des observations supplémentaires, le cas échéant.

27. L'OCIS a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations d'audit découlant de l'examen du cadre éthique de l'OMPI effectué en mars 2017 (réf. IA 2016-06). L'Organe a noté que sept des douze recommandations formulées avaient été mises en œuvre, tandis que cinq recommandations étaient considérées comme "en attente". Bien que la plupart des recommandations en suspens exigent la participation et la contribution d'autres acteurs, l'OCIS tient à souligner que c'est au Bureau de la déontologie qu'il incombe au premier chef d'en assurer la mise en œuvre. L'OCIS a prié le chef du Bureau de la déontologie de lui fournir, à sa cinquante et unième session, des informations sur les mesures déjà prises et sur les actions envisagées en vue de leur mise en œuvre intégrale, ainsi que sur le calendrier d'exécution.

#### **POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : MÉDIATEUR**

28. L'OCIS a examiné avec le médiateur son rapport d'activité pour 2017, établi le 15 août 2018, ainsi que les principales observations et recommandations contenues dans le rapport. Le médiateur a également fourni à l'OCIS des informations sur la mise en œuvre des Relais pour la prévention des conflits.

29. De l'avis de l'OCIS, les États membres pourraient tirer parti des informations contenues dans le rapport d'activité du médiateur. L'OMPI pourrait donc envisager à l'avenir de soumettre des rapports au Comité de coordination.

#### **POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR : SÉANCE D'INFORMATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS MEMBRES**

30. Comme le prévoit son mandat, l'OCIS a organisé une séance d'information avec les représentants des États membres. Cette séance visait à les informer des délibérations tenues lors de la présente session et à répondre aux questions des délégations présentes.

#### **POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES**

##### *Rapports de l'OMPI concernant les placements*

31. L'Administration a présenté à l'Organe le rapport sur le rendement des placements ainsi que le rapport de suivi des placements pour juillet et août 2018; ces documents ont été respectivement préparés par les conseillers en matière de placements et le dépositaire. Les rapports correspondants pour septembre 2018 n'ont pas encore été mis à disposition.

32. L'OCIS a examiné les documents reçus et a confirmé que les informations fournies montrent qu'au cours de la période visée, et par rapport au point de référence du marché des placements, tous les éléments du portefeuille de placements de l'OMPI ont atteint les résultats escomptés et ont été gérés conformément à la stratégie énoncée.

33. L'OCIS a également pris acte du fait que le dépositaire n'a fait état d'aucune atteinte, qu'elle soit active ou passive, ni n'a justifié d'aucune exception.

*Programme de travail évolutif de l'OCIS*

34. L'Organe a établi son "programme de travail évolutif" (programme de travail) pour 2019, soit de sa cinquante-deuxième à sa cinquante-cinquième session.

*Prochaine session*

35. La prochaine session de l'OCIS se tiendra du lundi 3 décembre au vendredi 7 décembre 2018. Le projet d'ordre du jour de cette session est le suivant :

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Déclaration concernant les conflits d'intérêts
- 3) Questions découlant de la session précédente
- 4) Réunion avec le Directeur général
- 5) Supervision interne : programme de travail proposé pour 2019
- 6) Suivi des recommandations relatives à la supervision
- 7) Vérification externe des comptes
- 8) Séance d'information concernant le Secteur du développement
- 9) Questions d'éthique : programme de travail proposé pour 2019
- 10) Élection d'un président et d'un vice-président pour 2019
- 11) Séance d'information avec les représentants des États membres
- 12) Questions diverses

[Les annexes suivent]



## **Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI**

**Cinquantième session**  
**Genève, 15 – 19 octobre 2018**

### **ORDRE DU JOUR**

*adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI*

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Déclaration concernant les conflits d'intérêts
3. Questions découlant de la session précédente
4. Questions découlant des sessions du Comité du programme et budget, de l'Assemblée générale de l'OMPI et du Comité de coordination de l'OMPI
5. Réunion avec le Directeur général
6. Supervision interne
7. Vérification externe des comptes
8. Suivi des recommandations relatives à la supervision, y compris les recommandations du Corps commun d'inspection (CCI)
9. Gestion des risques et contrôles internes
10. Sécurité et assurance informatique
11. Séance d'information concernant le Secteur des questions mondiales
12. Questions d'éthique

13. Médiateur
14. Séance d'information avec les représentants des États membres
15. Questions diverses

[L'annexe II suit]



## **Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI**

**Cinquantième session**  
**Genève, 15 – 19 octobre 2018**

### **LISTE DES DOCUMENTS**

#### **POINT 1 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- [01] Ordre du jour
- [02] Calendrier
- [03] Liste des documents
- [04] Programme de travail évolutif de l'OCIS, de la 44e à la 51e session

#### **POINT 2 : DÉCLARATION CONCERNANT LES CONFLITS D'INTÉRÊTS**

*Pas de document*

#### **POINT 3 : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SESSION PRÉCÉDENTE**

- [05] Liste d'actions de l'OCIS

#### **POINT 4 : QUESTIONS DÉCOULANT DES SESSIONS DU COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET, DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMPI ET DU COMITÉ DE COORDINATION DE L'OMPI**

- [06] Rapport de l'Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS) de l'OMPI, 31 juillet 2018 (document WO/GA/50/1)
- [07] Modification du mandat de l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI et de la Charte de la supervision interne, 23 juillet 2018 (document WO/PBC/28/3)
- [08] Rapport annuel sur les ressources humaines, 23 juillet 2018 (document WO/CC/75/INF/1)
- [09] Liste des décisions adoptées par le Comité du programme et budget (PBC), 12 septembre 2018 (document WO/PBC/28/14)

## **POINT 5 : RÉUNION AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

*Pas de document* : compte rendu verbal.

## **POINT 6 : SUPERVISION INTERNE**

*Division de la supervision interne*

- [10] Rapport d'activité de la DSI — 1<sup>er</sup> octobre 2018 (Référence : IOD-IAOC-2018/03)
- [11] Rapport annuel du directeur de la Division de la supervision interne (DSI), 23 juillet 2018 (document WO/GA/50/2)

*Évaluation*

- [12] Rapport d'évaluation : *Évaluation du programme 18 – Propriété intellectuelle et défis mondiaux, Rapport final*, 19 avril 2018 (Référence : EVAL 2017-03)
- [13] Rapport d'évaluation : *Évaluation du développement des compétences en propriété intellectuelle, Rapport final*, 31 mai 2018 (Référence : EVAL 2017-05)
- [14] Rapport d'évaluation : *Évaluation du projet pilote sur le perfectionnement professionnel et l'évolution de carrière — Phase 2*, 28 septembre 2018 (Référence : EVAL 2018-01)

*Enquêtes*

## **POINT 7 : VÉRIFICATION EXTERNE DES COMPTES**

- [15] Rapport de planification de l'audit sur la vérification des états financiers de 2018 (octobre 2018)

## **POINT 8 : SUIVI DES RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA SUPERVISION, Y COMPRIS LES RECOMMANDATIONS DU CORPS COMMUN D'INSPECTION (CCI)**

- [16] Recommandations ouvertes relatives à la supervision au 15 septembre 2018 (27 septembre 2018)
- [17] Recommandations adressées par le Corps commun d'inspection (CCI) aux chefs de Secrétariat des organisations participantes du CCI — état d'avancement à la mi-mai 2018
- [18] Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations du Corps commun d'inspection (CCI), 6 juillet 2018 (document WO/PBC/28/6)

## **POINT 9 : GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLES INTERNES**

- [19] *Renforcement du cadre de contrôle interne de l'OMPI — 2018-2019* (octobre 2018)

## **POINT 10 : SÉCURITÉ ET ASSURANCE INFORMATIQUE**

- [20] Exposé PowerPoint : Séance d'information sur la sécurité et l'assurance informatique (18 octobre 2018)

## **POINT 11 : SÉANCE D'INFORMATION CONCERNANT LE SECTEUR DES QUESTIONS MONDIALES**

- [21] Exposé sur le secteur des questions mondiales — octobre 2018

**POINT 12 : QUESTIONS D'ÉTHIQUE**

- [22] Rapport annuel du Bureau de la déontologie, 23 juillet 2018 (document WO/CC/75/INF/2)

**POINT 13 : MÉDIATEUR**

- [24] Rapport d'activité, 1<sup>er</sup> janvier — 31 décembre 2017 (15 août 2018)  
[25] Lancement du réseau de Relais (20 juillet 2018)  
[26] “*Les Relais pour la prévention des conflits — informations pratiques*” (20 juillet 2018)  
[27] Relais pour la prévention des conflits à l'OMPI — Termes de référence (14 juin 2017)

**POINT 14 : SÉANCE D'INFORMATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS MEMBRES**

*Pas de document* : compte rendu verbal.

**POINT 15 : QUESTIONS DIVERSES**

- [28] Rapport — Quarante-neuvième session (WO/IAOC/49/2)  
**Rapports concernant les placements**  
[29] Crédit Suisse — Rapports sur le suivi des placements pour juillet et août 2018  
[30] MBS Capital Advice — Rapports sur le rendement des placements pour juillet et août 2018

[Fin de l'annexe II et du document]